



Bilan salarial de l'année 2004/2005

Retrouver toutes les infos et d'autres sur : www.cgt-gems.fr

Comme chaque année, nous publions les principaux éléments chiffrés issus du bilan de la politique salariale pour la période allant du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

Rappelons, pour la bonne compréhension des chiffres cités :

- Qu'ils sont extraits du 2ème document de la direction fourni aux syndicats (le premier comportant des erreurs).
- Qu'il s'agit toujours des salaires de base brut. C'est à dire qui n'incluent aucune prime particulière de poste ou d'ancienneté.
- Que tous ces salaires sont versés sur 13 mois à l'exception des cadres 3B et 3C (12 mois).
- Que ces salaires sont basés sur un horaire hebdomadaire de 35 Heures.
- Que seuls les 1707 salariés présents dans la période considérée sont pris en compte.
- Que sont exclus, pour cette période, les arrivées, les départs, les intérimaires, les prestataires, les stagiaires. Ce qui n'est pas négligeable compte tenu de leur nombre et, par exemple, des salaires perçus par les intérimaires sont largement inférieurs à ceux des salariés GEMS.

1 salarié sur 10 n'a pas eu d'augmentation !

Les 10,8% de salariés GEMS privés de toute augmentation appartiennent tous aux catégories où seule l'augmentation individuelle est la règle.

Ces salariés privés d'augmentation représentent 11,9% (9 mensuels et 175 cadres) du personnel des catégories totalement individualisées.

Ce qui atteste bien que l'absence d'augmentation générale nuit aux salariés en renforçant l'arbitraire et la perte du pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, 90,4% de l'effectif est totalement individualisé contre 79% en 1994

Baisse du pouvoir d'achat prévisible pour près d'1 salarié sur 3

La hausse des prix du premier trimestre 2005 n'est pas encore connue, il n'est donc pas possible de comparer pour la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005 les augmentations de salaires et de prix pour vérifier si le pouvoir d'achat a été, au moins, maintenu pour tous.

Cependant, on peut affirmer dès à présent que pour certains salariés ce pouvoir d'achat ne sera pas maintenu. Il s'agit des :

- 184 salariés qui ont été privés de toute augmentation de salaire.
- 12 salariés qui ont perçu une augmentation inférieure à la hausse des prix. (1% hors tabac et 1,1% avec tabac pour la période du 1er avril au 31 décembre 2004).

Si l'on considère pour simplifier que la hausse des prix estimée par l'INSEE du 1er avril 2004 au 31 mars 2005 sera identique à celle du 1er janvier au 31 décembre 2004, à savoir 2,1% ; au moins 23,8% de l'effectif, soit 526 salariés seront perdants, (55 salariés des niveaux 3 et 4, 24 niveau V.2, 40 niveau V.3, et 407 cadres).

Le montant des augmentations

Ce montant varie de zéro à 1458 euros par mois.

- Ont eu moins de 3% d'augmentation
 - 136 pour niveaux 3 et 4 (77% de l'effectif de ces classifications)
 - 55 pour le niveau V.2 (80% de l'effectif de cette classification)
 - 80 pour le niveau V.3 (79% de l'effectif de cette classification)
 - 832 cadres (60,5% de l'effectif de ces classifications)

Ou selon le nombre de salariés concernés.

- 506 ont eu entre 2 et 3%
- 304 entre 3% et 4%
- 266 entre 1 et 2%
- 184 rien du tout !

Tout montre, dès à présent, que la politique salariale 2004 s'inscrit dans la lignée des précédentes.

Ainsi, de nombreux salariés qui ont perdu du pouvoir d'achat se retrouvent, de fait en ce début 2005, avec un salaire plus faible qu'au début 2004. La pénalisation sur le salaire est une réalité que ne masque pas les discours sur la « nécessaire valorisation des meilleurs ».

Ce qui est inadmissible puisque le salaire est la rétribution du travail du salarié, qui lui, est bien réel tout au long de l'année. Sans parler du fait que l'on nous en demande toujours plus chaque année.

Et lorsque l'on voit les profits réalisés par GEMS qui participent à ceux de GE, il n'y a aucune raison que ceux qui ont contribué à leur réalisation en soit privés. La direction a peut-être cru pouvoir se dédouaner par avance de ce constat par ses paquets cadeaux de fin d'année. Mais les faits sont là.

Une augmentation de salaire réelle pour tous est une nécessité

